

SEANCE DU JEUDI 11 FEVRIER 2021

L'an deux mil vingt un, le 11 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Surtauville, légalement convoqué le 05 février 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes, sous la présidence de **M. Hervé Picard**, Maire de la commune.

Étaient présents : M. PICARD Hervé, Mme MARIE Cindy, TROISMOULINS Claudine, Mme PINGUE Chantal Mme LESEIGNEUR Julie, M TREPAGNY Germain, M BARDIN Cédric, Mme QUESNEY Déborah, M FLORE Jonathan, M VIEL Yohann.

Absente excusée : Mme ROUSSEAU Manon

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme LESEIGNEUR Julie

Aucune remarque n'étant formulée sur le précédent compte rendu, M le Maire déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR :

(21-01) – Vote du Compte Administratif 2020

(21-02) – Approbation Compte de Gestion 2020

(21-03) – Affectation Résultats 2020

(21-04) – Subventions 2021 aux associations

(21-05) – PLUiH plan de zonage

(21-06) – Recours à un Maitre d'œuvre projet de rénovation énergétique et mise en sécurité bâtiments communaux

(21-07) – Demande de subventions projet de rénovation énergétique et mise en sécurité et en accessibilité bâtiments communaux

(21-08) – Projet Festival Ambulant

(21-01) COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme MARIE Cindy, première Adjointe examine par chapitre le budget présenté :

DEPENSES			
FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 282,38	51 794,65
012	CHARGES DE PERSONNEL	69 357,36	69 214,28
014	Atténuation de produits	8 000,00	4 425,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	131 995,52	127 068,09
66	CHARGES FINANCIERES	4 020,28	4 020,28
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 700,00	2 654,92
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	261 405,57
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 978,72	23 978,72
20	IMMOBILISATIONS INCORP.	25 500,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	8 678,89	1 277,80
23	IMMOBILIS. EN COURS	9 500,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	26 283,60
TOTAL DEPENSES		353 268,58	287 689,17

RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	91 213,39	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 675,60	14 167,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
70	PRODUITS DIVERS DES SERVICES & VENTES	1 660,00	1 777,98
73	IMPOTS ET TAXES	125 527,00	130 409,78
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 190,00	65 056,55

75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 050,00	10 482,89
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 240,82	5 906,70
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	228 828,10
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	33 957,42	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	5 818,92	12 168,07
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	26 680,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	14 396,42
TOTAL RECETTES		353 268,58	243 224,52

Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	91 213,39	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 675,60	14 167,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
70	PRODUITS DIVERS DES SERVICES & VENTES	1 660,00	1 777,98
73	IMPOTS ET TAXES	125 527,00	130 409,78
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 190,00	65 056,55
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 050,00	10 482,89
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 240,82	5 906,70
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	228 828,10
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	33 957,42	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	5 818,92	12 168,07
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	26 680,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	14 396,42
TOTAL RECETTES		353 268,58	243 224,52

DEPENSES			
FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 282,38	51 794,65

012	CHARGES DE PERSONNEL	69 357,36	69 214,28
014	Atténuation de produits	8 000,00	4 425,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	131 995,52	127 068,09
66	CHARGES FINANCIERES	4 020,28	4 020,28
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 700,00	2 654,92
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	261 405,57

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 978,72	23 978,72
20	IMMOBILISATIONS INCORP.	25 500,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	8 678,89	1 277,80
23	IMMOBILIS. EN COURS	9 500,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	26 283,60
TOTAL DEPENSES		353 268,58	287 689,17

RECETTES

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	91 213,39	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 675,60	14 167,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
70	PRODUITS DIVERS DES SERVICES & VENTES	1 660,00	1 777,98
73	IMPOTS ET TAXES	125 527,00	130 409,78
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 190,00	65 056,55
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 050,00	10 482,89
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 240,82	5 906,70
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	228 828,10

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	33 957,42	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	5 818,92	12 168,07
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	26 680,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	14 396,42
TOTAL RECETTES		353 268,58	243 224,52

DEPENSES			
FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 282,38	51 794,65
012	CHARGES DE PERSONNEL	69 357,36	69 214,28
014	Atténuation de produits	8 000,00	4 425,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	131 995,52	127 068,09
66	CHARGES FINANCIERES	4 020,28	4 020,28
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 700,00	2 654,92
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	261 405,57
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	23 978,72	23 978,72
20	IMMOBILISATIONS INCORP.	25 500,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPO.	8 678,89	1 277,80
23	IMMOBILIS. EN COURS	9 500,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	26 283,60
TOTAL DEPENSES		353 268,58	287 689,17
RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	91 213,39	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 675,60	14 167,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 027,08	1 027,08
70	PRODUITS DIVERS DES SERVICES & VENTES	1 660,00	1 777,98
73	IMPOTS ET TAXES	125 527,00	130 409,78
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 190,00	65 056,55
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 050,00	10 482,89
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 240,82	5 906,70
TOTAL FONCTIONNEMENT		284 583,89	228 828,10
INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget Cumulé	Réalisations

001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	33 957,42	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 228,35	2 228,35
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	5 818,92	12 168,07
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	26 680,00	
TOTAL INVESTISSEMENT		68 684,69	14 396,42
TOTAL RECETTES		353 268,58	243 224,52

BALANCE GENERALE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	14 396,42	26 283,60	- 11 887,18	33 957,42	22 070,24
FONCTIONNEMENT	228 828,10	261 405,57	- 32 577,47	91 213,39	58 635,92
TOTAL	243 224,52	287 689,17	- 44 464,65	125 170,81	80 706,16

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité, ce compte administratif 2020 dressé par Monsieur PICARD Hervé, Maire, et présenté par Madame MARIE Cindy, 1^{ère} adjointe.

(21-02) - COMPTE DE GESTION COMMUNALE 2020

M. Le Maire rapporte que les dispositions relatives à la comptabilité publique prévoient que la collectivité doit vérifier la conformité des opérations figurant au compte de gestion tenue par le Comptable Public, avec celle des comptes administratifs

Après rapprochement et contrôle des comptabilités tenues par l'ordonnateur et le comptable public, il s'avère que le montant des titres de recettes émis et des mandats de paiement ordonnancés au cours de l'exercice 2020 consignés aux comptes de gestion, sont strictement identiques au compte administratif 2020 de la collectivité au niveau budget communal.

Le Conseil après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

Adopte à l'unanimité le compte de gestion communal 2020 après avoir constaté la conformité de ce compte avec celui du compte administratif 2020 de M. le Maire de Surtauville.

(21-03) - AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Constatant que l'excédent de fonctionnement de l'exercice du budget de la Commune 2020 est de 58 635.84 € et l'excédent d'investissement de 22 070.24 €.

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. Le Maire

Décide à l'unanimité l'inscription de sur le budget primitif 2021 de la commune :

- La somme de 58 635.84 € en recettes de la section de fonctionnement au chapitre 002
- La somme de 22 070.24 € en recettes de la section d'investissement au chapitre 001

(21-04) – Subventions 2021 aux associations

En raison de la crise sanitaire affectant ces douze derniers mois les activités associatives d'une part et d'autre part de la volonté du conseil municipal d'actualiser le montant des subventions versé aux associations, Mme Troismoulins, Adjointe au maire, rappelle la liste des associations présentes sur la commune ainsi que leurs missions.

Elle soumet le principe de retenir les critères d'attribution suivant :

- l'activité proposée doit apporter au minimum une animation annuelle aux habitants
- avoir des adhérents ou bénévoles au sein de la commune

Au regard de ces critères, Mme Troismoulins propose d'attribuer les subventions et d'apporter un soutien matériel comme suit pour l'année 2021 :

ACEPS	300,00 €
Art Danse	75,00 €
Gymnastique Volontaire	75,00 €
Club Soleil d'Automne	300,00 €

ACEPS	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Art Danse	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Gymnastique Volontaire	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Club Soleil d'Automne	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Jeep Normande	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
EMM' la Vie	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Sylvie pour la vie	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
RCMS Foot	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Relai Assistances Maternelle	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Groupe des Asphasiques	prêt salle et relai des actions sur site internet communal
Autres associations locales	relai des actions sur le site internet communal

Le Conseil après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

Vote à l'unanimité la proposition d'attribution des subventions aux associations et charge M Le Maire de les inscrire au budget primitif 2021 de la commune.

(21-05) – PLUiH plan de zonage

M Le Maire porte à la connaissance des élus les deux correspondances reçues de M le Préfet de l'Eure datée du 02 décembre 2020 et de M le Président de l'Agglomération Seine-Eure du 13 janvier 2021 concernant le retrait du recours gracieux formulé par la Préfecture dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat.

Les négociations menées entre M le Préfet et M le Président ont pour répercussions de reclasser en zone agricole des espaces initialement inscrits en zone constructible.

Localement, notre commune est impactée par cette démarche au niveau de l'Opération d'Aménagement Programmée dite de la route du Coudray classée en 1AU dans le plan de zonage.

M Le Maire informe les élus qu'il a adressé le 18 janvier 2021 un courrier aux propriétaires fonciers concernés pour les informer de cette évolution.

M Le Maire précise aux élus que cette décision affecte également la commune d'une part par une diminution de sa capacité d'expansion, environ 20 pavillons étaient envisagés sur la zone et d'autre part les finances communales s'en trouvent également impactées avec une perte financière estimée à environ 200 000 € sur la décennie à venir.

Au regard de la demande en constructions sur le secteur et afin de pérenniser les infrastructures scolaires, M le Maire propose aux élus d'émettre auprès de M le Président de l'Agglomération Seine-Eure la demande de voir l'AOP dite Heurtevent passer de la zone 2AU à 1AU.

Le Conseil après avoir entendu la proposition et débattu,

Valide à l'unanimité la demande d'évolution du plan de zonage pour l'AOP dite Heurtevent en 1AU et charge M Le Maire d'adresser la demande à M le Président de l'Agglomération pour une prise en compte lors de la prochaine modification du PLUiH.

(21-06) – Recours à un Maître d'œuvre projet de rénovation énergétique et mise en sécurité bâtiments communaux

M Le Maire, rappelle aux élus que la commission de sécurité a émis un avis favorable d'exploitation de la salle communale assorti d'une demande de mise en sécurité et remémore le souhait communal de mener le projet de rénovation énergétique de la mairie garderie et école.

Au regard des spécificités techniques des travaux envisagés et de l'obligation de recourir à l'assistance d'un maître d'œuvre pour déposer toute demande de subvention au titre des dispositifs DETR et ou DSIL, M Le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il a contacté le cabinet d'architecture Atelier Aura pour une mission d'accompagnement dans les travaux de mise en sécurité et en accessibilité de la salle des fêtes et de rénovation énergétique de la mairie garderie et école.

Un temps d'échange s'est déroulé en mairie le 05 février en présence d'élus et de Mme Sery, architecte, suivi d'une visite des bâtiments.

Le maître d'œuvre propose d'apporter toute son aide administrative, technique et financière nécessaire à la réalisation du projet global.

La mission de maîtrise d'œuvre débutera à compter de sa date de notification et cessera à la signature du PV de réception des installations.

Le montant de la rémunération est fixé à 12 % du montant global des travaux.

Mme Sery faisant partie de son cercle de connaissances, M Le Maire précise qu'il ne participera pas au vote de cette délibération. Il sort de la salle de réunion. Le quorum passe donc à 9 présents.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé **décide** à l'unanimité

- d'approuver la convention d'objectifs pour le programme ci-dessus mentionné
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document s'y rapportant
- d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de tous les organismes susceptibles de financer ces travaux.

Retour de M Le Maire, le quorum repasse à 10 présents.

(21-07) – Demande de subventions projet de rénovation énergétique et mise en sécurité et en accessibilité bâtiments communaux

M Le Maire, rappelle qu'au titre de la bonne gestion des deniers communaux il y a lieu de déposer des demandes de subventions préalablement à l'engagement d'opérations d'investissement.

A ce titre, il propose aux membres du conseil municipal de répondre à l'appel à projets 2021 dans le cadre des Dotations Equipement Territoires Ruraux (DETR), de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Conditionnés à l'attribution de subventions, M Le Maire suggère d'inscrire trois projets d'investissements que sont :

- la mise en sécurité et accessibilité de la salle des Fêtes
- la rénovation énergétique de la mairie-garderie et école
- la construction d'une aire extérieure de jeux

Après avoir délibéré, le conseil municipal **valide** la proposition et charge M le Maire de déposer les demandes de subventions au titre de la DETR, de la DSIL, du Fond Départemental d'Appui aux Territoires et de solliciter tout autre soutien financier auprès des partenaires préalablement à l'engagement des projets de mise en sécurité et accessibilité de la salle des Fêtes, de rénovation énergétique de la mairie-garderie et école et de construction d'une aire extérieure de jeux

(21-08) – Projet Festival Ambulant

M Le Maire informe les élus qu'il a été sollicité par M Pascal VIDAILLAC, représentant La compagnie Poly'Sons, domiciliée à Louviers et spécialisée dans le spectacle vivant, pour un projet de festival ambulant en milieu rural. L'idée est de monter un chapiteau et de proposer 3 spectacles vivants différents en une semaine : une pièce de théâtre, un spectacle musical, un spectacle jeune public.

Les sites visés sont au moins sept villages ou petites villes normandes intéressées par une programmation artistique originale, une démarche inclusive et où il n'y a pas de salles de spectacles sur la commune. Durant une semaine 3 spectacles, allant de la comédie du spectacle musical à une représentation jeune public de type scolaire.

M, Le Maire propose aux élus d'acter le principe d'une participation au projet en y associant le tissu associatif. La commune se chargerait d'être l'interlocuteur local tout en sollicitant une contribution des associations au montage financier s'élevant à 1000 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal **valide** la proposition et charge M Le Maire de solliciter les associations locales ainsi que les communes environnantes.

Divers

- M le Maire propose dans le cadre de l'entretien de la voirie communale de substituer la réfection de la couche de roulement du chemin dit des Forrières initialement prévue par l'agglomération Seine-Eure par l'enrobage des trottoirs rue Robert Huet.
- M Flore suggère de réfléchir sur le principe de stabiliser le trottoir route de Pont de l'Arche sur la section reliant la rue des Champs et la rue Robert Huet. Des démarches seront entreprises afin de mener à bien ces deux aménagements de voirie.
- M le Maire informe le conseil qu'il a délégué à Mme Rousseau, en sa qualité d'élue municipale, la mission de la gestion du cimetière en appui des services municipaux. Le but est de procéder à la reprise des concessions laissées à l'état d'abandon.
- Mme Troismoulins présente le projet conjointement initié par le Club Soleil d'Automne et de quelques élus municipaux dont l'objectif est de mettre à profit des administrés la mémoire de nos aînés. A ce jour, il est envisagé d'œuvrer sur la rédaction d'une petite publication et la réalisation d'une exposition. Appel est donc lancé aux habitants qui seraient intéressés pour apporter leur contribution.
- Dans le cadre de la réflexion dite trame verte, bleu et noire engagée par les services de l'agglomération M Bardin fait part aux élus qu'un document présentant les orientations retenues pour la gestion des espaces naturels est à la disposition de tous.
- Conseillère municipale titulaire de la commission de contrôle de la révision des listes électorales, Mme Pingué informe qu'un temps d'échange entre les nouveaux membres se déroulera sous sa présidence le 12 février en mairie. L'objectif est de permettre aux membres de se connaître et de leur présenter leur mission.
- M Viel, fait part qu'il a récupéré des photos de l'ancienne marnière située route de Pont de l'Arche prises à la fin du 20ème siècle avant son comblement. Il propose de les scanner et de les mettre à disposition de la commune.
- Par ailleurs, au regard de la natalité sur la commune et des orientations écologiques et environnementales il suggère de planter un arbuste pour chaque naissance.
- Mme Marie, Présidente du SIVOS, précise que les services de l'éducation nationale lui ont confirmé deux nouvelles très positives pour le groupe scolaire Claude Poiret.

Le projet de classe numérique est acté et des fonds vont être versés au SIVOS pour procéder à l'acquisition de quinze ordinateurs, quinze tablettes.

Enfin, réuni ce jour M le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Eure a décidé la réouverture de la 4ème classe qu'il avait fermé en 2018. Cette décision est le résultat des démarches entreprises par les responsables du SIVOS et de l'équipe enseignante au regard de l'évolution prévue des effectifs.

Mme Marie fait part que cette réouverture induira quelques adaptations dans l'organisation scolaire tant du point de vue espace, matériel que personnel afin d'être opérationnel pour la rentrée de septembre.

- M le Maire précise que le prochain conseil municipal se tiendra le 30 mars et portera sur le budget.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M Le Maire, a déclaré la séance close.

La séance a été levée à 20 heures 30

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé le registre des délibérations :

PICARD Hervé,

MARIE Cindy

TROISMOULINS Claudine

BARDIN Cédric

FLORE Jonathan

LESEIGNEUR Julie

PINGUE Chantal

QUESNEY Déborah

ROUSSEAU Manon

TREPAGNY Germain

VIEL Yohann.